



Aix en Provence

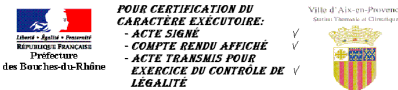
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-483

Séance publique du

16 décembre 2014

Présidence de **Maryse JOISSAINS MASINI**  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20141216-55765-DE-1-1_0
Date de signature : 17/12/2014
Date de réception : mercredi 17 décembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET** : CONVENTION LIANT LA VILLE ET LE SMED RELATIVE AU FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELEPHONIQUES - AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY - PROGRAMME 2011

Le 16 décembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/12/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Monsieur Claude MAINA à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Jules SUSINI.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Jules SUSINI donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services  
Techniques  
D.A.S.T. Infrastructures

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 16 DÉCEMBRE 2014

Nomenclature : 8.8  
Environnement

-----

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jules SUSINI  
**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. CHEVALIER Eric

**Politique Publique : 05-TRAVAUX STRUCTURANTS ET D'AMELIORATION DE L'ESPACE PUBLIC**

**OBJET** : CONVENTION LIANT LA VILLE ET LE SMED RELATIVE AU FINANCEMENT DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELEPHONIQUES - AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY - PROGRAMME 2011- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Par délibération n° 2013.169 du 29 avril 2013, une convention de financement a été conclue entre la Ville et le Syndicat Mixte d'Electrification du Département des Bouches-du-Rhône (SMED) concernant les travaux de mise en technique discrète et en souterrain des réseaux de distribution publique d'énergie électrique de l'Avenue de Lattre de Tassigny.

Cette opération a été retenue dans le cadre du programme 2011 du SMED pour un montant total de 234 644 € HT pour laquelle la Ville doit verser 159 644 € HT au titre de sa participation, imputé sur la ligne budgétaire 90832 2041511 1240.

Dans le cadre du programme des travaux prévus dans cette opération et de l'article 8 de la convention, il convient d'intégrer l'avenant dédié à la mise en souterrain ou en technique discrète des réseaux de communications électroniques en coordination avec les travaux d'intégration dans l'environnement des réseaux susnommés.

Le coût de cette opération est estimé à 34 012 € TTC que la Commune versera au SMED, au titre de sa participation.

En conséquence, et au vu de ce qui vient de vous être exposé, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'avenant à la convention ci-annexé,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit avenant,
- **DIRE QUE** les dépenses afférentes à cette opération, soit un montant de 34 012 € TTC, seront imputées sur le budget de la Ville sur la ligne 90832 2041511 1240 qui présente les disponibilités financières suffisantes.

DL.2014-483 - CONVENTION LIANT LA VILLE ET LE SMED RELATIVE AU FINANCEMENT  
DE TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELEPHONIQUES - AVENUE DE  
LATTRE DE TASSIGNY - PROGRAMME 2011-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

Le conseiller municipal délégué,  
Gérard DELOCHE



Compte-rendu de la délibération affiché le : 17/12/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



**CONVENTION DE FINANCEMENT DE TRAVAUX  
ENFOUISSEMENT DES RESEAUX TELEPHONIQUES**  
Coordonné avec les travaux « ARTICLE 8 »  
PROGRAMME 2011 / SMED13 / AIX-EN-PROVENCE

**1. Renseignements sur la convention de financement de travaux**

Convention de financement de travaux signée entre le Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône (SMED13), Maître d'Ouvrage, et la Commune DE AIX-EN-PROVENCE, ayant fait l'objet de la délibération du \_\_\_\_\_.

Lieu des travaux : **Avenue de Lattre de Tassigny**

**2. Avenant à la convention de financement des travaux**

**Article 1<sup>ER</sup> :**

La convention de financement des travaux désignée ci-dessus, est complétée dans les conditions fixées aux articles suivants.

**Article 2 : Objet de l'avenant**

Mise en souterrain ou en technique discrète des réseaux de communications électroniques en coordination avec les travaux d'intégration dans l'environnement des réseaux de distribution publique d'énergie électrique désignés dans la convention de financement de travaux ci-dessus.

**Article 3 : Incidence financière de l'avenant sur la participation communale**

Le plan de financement correspondant aux travaux objets du présent avenant se décline comme suit :

Montant estimatif HT des travaux sur le réseau de télécommunications :	28 438 €
TVA :	5 574 €
<b>Montant PARTICIPATION COMMUNALE :</b>	<b>34 012 €</b>

L'opérateur France Télécom assure l'étude technique préliminaire, la maîtrise d'ouvrage des travaux de câblage, de dépose des appuis non communs, et leur prise en charge financière.

**Article 4 :**

Toutes les clauses de la convention de financement des travaux demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Fait à Salon de Provence, 27 octobre 2014

Pour le SMED13,

Pour la Commune,

Le Président,  
Monsieur Jack SAUTEL

Le Maire,  
Madame Maryse JOISSAINS-MASINI